

B.N.S.S.A. Opérateur secouriste en milieux aquatiques



Dates et détails



Objectif :

L'Opérateur Secouriste en Milieux Aquatiques est une formation innovante visant la préparation au diplôme du BNSSA, tout en élargissant les compétences des surveillants sauveteurs aquatique afin de leur permettre une meilleure efficacité professionnelle.

L'élargissement de la compétence du surveillant sauveteur aquatique passe par l'obtention de titres complémentaires : le premier secours équipe de niveaux 1 et 2, le permis bateau, La certification du module de surveillance des baignades et activités nautiques (requis pour travailler au sein d'un SDIS).

De plus cette formation abordera les notions, d'environnement, d'handicap, de culture sportive et d'organisation de secours coordonnés en grands lacs dans l'objectif que l'Opérateur Secouriste acquière la connaissance la plus approfondi du métier et son environnement professionnel.

Des temps sont consacrés à votre préparation physique, préparation technique et de découverte des activités aquatiques proposées sur un plan d'eau.

Heures Totales



Heures en centre



Heures en entreprise



CODE ROME
K1705
CODE CPF
236447



Centre Jacques Arnaud 05120 - L'Argentière la Bessée
Tél.: 04 92 23 12 92
Mail : contact@crfck.com - www.crfck.com





Opérateur secouriste en milieux aquatiques

Contenus et modalités pédagogiques :

L'organisation pédagogique est dispensée sur le modèle de l'alternance. Temps de formation en centre entrecoupés de périodes en entreprise(s). Les épreuves certificatives sont programmées au cours de la formation.

Les compétences professionnelles suivantes sont abordées :

Module premiers secours en équipe de niveau 1 et 2 (PSE 1 et PSE 2) : S'inscrire dans une action de secours coordonnées, en équipe, avec matériel

Module Brevet National de Sauveteur Secouriste Aquatique (BNSSA) : S'inscrire dans un dispositif de secours coordonnées, en équipe, en eaux intérieures

Module de surveillance des baignades et activités aquatiques (SBAN) : S'inscrire dans le fonctionnement d'un centre départemental d'incendie et de secours

Module permis bateau et module « participer à un secours coordonné en grands lacs » : Utiliser des moyens motorisés dans le cadre d'une action coordonnée de sauvetage en milieux aquatiques

Module « culture sportive » : Inscire son action de secours dans le cadre d'un accueil multiforme mobilisant divers acteurs du tourisme et des loisirs

Module « natation sportive, préparation physique et découverte des activités » : Etre efficace et fiable dans son poste et action professionnelle

Module « handicap » : Adapter son action à l'accueil et à la surveillance des personnes en situation de handicap

Module « environnement » : Respecter, sensibiliser, participer aux plans de prévention et de protection des milieux aquatiques.

Publics et pré-requis :

La formation est accessible aux personnes à partir de 17 ans ou ayant fait la preuve de leur émancipation. Le BNSSA ne pourra être délivré qu'à partir de la majorité.

Publics en situation de handicap : des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

Matériel nécessaire à la formation

- Matériel de prise de note
- Maillot de bain, serviette
- Palmes, masque, tuba
- Tenue de sport adaptée à la pratique extérieure en moyenne montagne
- Basket d'intérieure, serviette réservées à l'accès à la salle de musculation
- Petit sac à dos, gourde

Coût : Devis sur demande. Pour étude de financement nous consulter.

Coût : Devis sur demande. Financement de l'action par le conseil régional PACA et le conseil départemental des hautes alpes en cours d'instruction

CONTACT

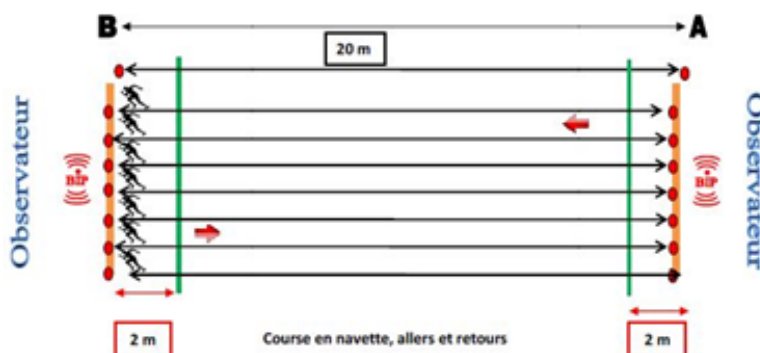


Conditions d'entrée en formation

La formation est accessible aux personnes à partir de 17 ans ou ayant fait la preuve de leur émancipation. Le BNSSA ne pourra être délivré qu'à partir de la majorité.

Test n°1 : test navette « Luc Léger »

Le test « Luc Léger » est un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.



Le but est d'atteindre le palier le plus élevé possible.

Règlement du test

- Si un(e) candidat(e) arrive sur la ligne avant le bip suivant, il/elle doit attendre que le bip retentisse pour repartir vers l'autre ligne.
- A chaque extrémité, le(la) candidat(e) doit bloquer un de ses pieds immédiatement derrière la ligne pour amorcer son retour. Les virages en courbe sont interdits.
- Tout retard en-deçà de la zone des 2 mètres est éliminatoire.
- Lorsqu'un(e) candidat(e) a un retard dans la zone des 2 mètres entre le bip et la ligne, il lui sera signifié un avertissement ainsi qu'à l'observateur d'en face. Ce retard devra être comblé sur un aller. A défaut, un 2ème avertissement lui sera signifié. Si le retard n'est pas comblé sur le trajet suivant, il/elle sera arrêté(e) par les évaluateurs. De chaque côté, la tolérance des 2 mètres sera matérialisée par une ligne au sol. Un observateur devra être situé de part et d'autre des lignes «A » et « B »
- Le nombre de candidats est limité à 10.

Test n°2 : test de natation :

Parcourir une distance de 200 mètres nage libre le plus rapidement possible

L'épreuve est organisée en piscine, selon les règles FINA en vigueur. Un temps d'échauffement est laissé aux candidats. L'organisation des séries de natation est réalisée le jour même en fonction du nombre de chronométreurs présents et du nombre de candidats.

Règlement du test

- Le départ doit s'effectuer par un plongeon
- Le nageur peut nager n'importe quel style de nage
- Une partie quelconque du corps du nageur doit toucher le mur à l'arrivée et à chaque virage
- Une partie quelconque du corps du nageur doit couper la surface de l'eau pendant toute la course
- Il est permis au nageur d'être complètement submergé pendant le virage et sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage.

Test n°3 : entretien de motivation

Chaque candidat sera vu en entretien personnalisé face à un jury de formateurs et de professionnels. L'objectif de cet entretien est de :

- Cerner les motivations des candidats
- Comprendre le projet professionnel des candidats
- Répondre aux questions des candidats